

Évaluation – Laïcité et fait religieux

Approfondir la laïcité comme garantie des libertés

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · EMC 5^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Textes et notions

(4 pts)

- a) Recopie l'essentiel de l'article 1 de la loi du 9 décembre 1905.
- b) Cite les trois piliers de la laïcité.
- c) Que change la loi Goblet de 1886 pour l'école publique ?
- d) Que dit l'article 1 de la Constitution de 1958 à propos des croyances ?

Exercice 2 – Étude de cas : la sortie à la cathédrale

(4 pts)

Une classe de 5^e d'un collège public visite la cathédrale de la Major, à Marseille, dans le cadre du cours d'histoire sur l'art religieux au Moyen Âge. **Nils** refuse d'entrer : « Ce n'est pas ma religion, je n'ai pas à y aller. » À l'intérieur, la professeure d'histoire propose : « Allumons tous un cierge, ça fera plus vrai. » **Sarah** fait remarquer que **Lucas** porte une grande croix par-dessus son pull alors qu'elle a dû retirer son foulard ce matin. Le soir, la mère de Nils écrit au principal : « L'école laïque ne devrait jamais parler de religion. »

- a) Nils peut-il refuser la visite ? Réponds en distinguant fait religieux et pratique religieuse, et cite l'article de la Charte qui s'applique.
- b) La proposition de la professeure pose-t-elle un problème ? Lequel, et sur quel texte t'appuies-tu ?
- c) Que répondre à Sarah ? Explique comment la loi de 2004 traite les deux cas.
- d) Réponds à la mère de Nils en deux ou trois phrases : l'école laïque a-t-elle le droit de parler de religion ?

Exercice 3 – Analyse de document : trois articles de la loi de 1905

(4 pts)

« Art. 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

« Art. 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. [...] Pourront toutefois être inscrites aux budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons. »

« Art. 28. Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions. » (loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État)

- a) Relève dans l'article 1 les deux libertés garanties et la seule limite admise.
- b) Relève les trois verbes de l'article 2. Explique pourquoi le même article prévoit ensuite de payer des aumôneries : n'est-ce pas contradictoire ?
- c) D'après l'article 28, une commune peut-elle en 2025 faire graver une croix neuve au fronton de sa mairie ? Et laisser les croix et les étoiles de David sur les tombes de son cimetière ? Justifie avec le texte.
- d) Montre, en t'appuyant sur les articles 1 et 2, que la loi de 1905 est autant une loi de liberté qu'une loi de séparation.

Exercice 4 – Lecture d'un tableau : la religion déclarée en France*(4 pts)*

Part des personnes de 18 à 59 ans, France métropolitaine, selon la religion qu'elles déclarent (enquêtes Trajectoires et Origines, INSEE-Ined, chiffres arrondis).

Religion déclarée	2008-2009	2019-2020
Sans religion	45 %	51 %
Catholiques	43 %	29 %
Musulmans	8 %	10 %
Autres religions (autres chrétiens, bouddhistes, juifs. . .)	4 %	10 %
Total	100 %	100 %

- Quelle est, en 2019-2020, la part des 18-59 ans qui se déclarent sans religion ? Cette part est-elle majoritaire ? Justifie.
- Calcule l'évolution, en points de pourcentage, de la part des catholiques puis de celle des sans-religion entre les deux enquêtes.
- Un élève affirme : « La France est un pays catholique. » Ce tableau permet-il de lui répondre ? Distingue ce que dit le tableau (fait religieux) et ce que dit le droit (laïcité).
- Explique, à partir de ce tableau, pourquoi la laïcité ne protège pas seulement les « minorités religieuses ».

Exercice 5 – Corriger les erreurs*(4 pts)*

- « La laïcité interdit de pratiquer sa religion en public. » Corrige.
- « La loi de 2004 sur les signes religieux s'applique aussi à l'université et aux écoles privées. » Corrige.
- « En 1905, l'État a confisqué les églises et les a fermées. » Corrige.
- « Un fonctionnaire n'a pas le droit d'avoir une religion. » Corrige.

Bon courage !